Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis Laboratoire Droit des Relations Internationales, des Marchés et des Négociations

Colloque international

Hôtel Melià El Mouradi Gammarth

OÙ VA LE DROIT DE L'INVESTISSEMENT?

Vendredi 3 mars 2006 (Matinée)

Rapport introductif, Ferhat Horchani, Professeur à la FDSP de Tunis

1^{ère} Séance : Où vont les concepts et normes du droit de l'investissement ?

Commerce et investissement, **Dominique Carreau**, Professeur à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne Standards de protection et de traitement des investissements, principes généraux de droit et coutume internationale : vers la codification des normes ? **Geneviève Bastid-Burdeau**, Professeur à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne Où va la clause de la nation la plus favorisée ?, **Hind Labidi**, Doctorante à la FDSP de Tunis

Consentement et droit de l'investissement, Noureddine Gara, Maître de Conférences agrégé à la Faculté de Droit de Jendouba

Investissement et propriété intellectuelle, Maître Sami Kallel, Kallel & Associates, Tunis

Les pratiques nationales en matière d'incitations aux investissements étrangers : standardisation et concurrence déloyale entre Etats, **Néji Baccouche**, Professeur, ancien Doyen de la Faculté de Droit de Sfax

Les mesures équivalentes à une expropriation, **Sébastien Manciaux**, Maître de Conférences à la Faculté de Droit de Dijon, Université de Bourgogne

Vendredi 3 mars 2006 (Après Midi)

2ème Séance : Où vont les sources du droit de l'investissement ?

Les garanties de l'investissement étranger en Tunisie, Lamia Darghouth, Assistante à l'Institut des Hautes Etudes Commerciales, docteur en droit & Abdelhamid Abed, Maître de Conférences à l'Institut des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis

Les nouveaux modèles de traités bilatéraux de protection et de promotion des investissements : exemples des modèles américain et canadien, **Ichrak Ayed** & M. **Mohamed Abida**, Doctorants à la FDSP Tunis

L'arbitrage Etat-investisseur dans les accords américains récents de libre-échange, Inès Marzouki, Doctorante à la FDSP Tunis

Le droit de l'investissement au Maghreb : unité ou pluralité ?, Imen Sarsar & Anis Bettaieb, Doctorants à la FDSP de Tunis

Zones de libre-échange et droit de l'investissement : exemple de la zone de libre-échange Maroc-Etats-Unis d'Amérique, **Hind Jalal**, Chef de service, Ministère des Finances et de la Privatisation, Maroc.

Droit de l'investissement et droits de l'homme, **Philippe Kahn**, Professeur émérite, Université de Bourgogne, Directeur de recherche émérite du CNRS.

Samedi 4 mars 2006 (Matinée)

3ème Séance : Où vont les modes de règlement des différends ?

L'arbitrage transnational face à un désordre procédural : la concurrence des procédures et les conflits de juridictions, **Walid Ben Hamida**, Maître de Conférences à Sciences Po. Paris et à l'Université de Bretagne-Sud, Vannes.

Le déni de justice dans le contentieux de l'investissement international : l'affaire Loewen c. Etats-Unis d'Amérique, **Rym Ben Khélifa**, Doctorante à la FDSP de Tunis.

La cohérence de la jurisprudence du CIRDI, Mounir Snoussi, Assistant à la FDSP de Tunis, docteur en droit.

La réforme du CIRDI: vers une juridictionnalisation de l'arbitrage transnational?, **Maître Legum Barton**, Debevoise & Plimpton LLP, Paris.

Arbitrage Etat-investisseur et ordre public transnational, Lotfi Chedly, Maître de Conférences agrégé à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis.

Conclusions, Patrick Juillard, Professeur émérite à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

Avec le soutien de la fondation Hanss Seidl, de l'Institut Français de Coopération, des cabinets Debevoise & Plimpton (Paris) et Kallel & Associates (Tunis), du CIRDI (Washington).

Contact: fh.horchani@gnet.tn & Mounir.Snoussi@fdspt.rnu.tn

DRIMAN: www. urdi.fdspt.rnu.tn